

## **Xtrackers MSCI USA Information Technology UCITS ETF**

### **Supplément du Prospectus**

Le présent Supplément contient des informations sur le Xtrackers MSCI USA Information Technology UCITS ETF (le « **Compartment** »), un compartiment de Xtrackers (IE) plc (la « **Société** »), une société d'investissement de type ouvert, sous forme de société d'investissement à capital variable avec responsabilité séparée entre les compartiments, régie par le droit irlandais et autorisée par la Banque centrale d'Irlande (la « **Banque centrale** »).

**Le présent supplément fait partie intégrante du Prospectus, ne doit pas être distribué sans être accompagné (hors destinataires précédents du prospectus de la Société daté du 15 juin 2023 (le « Prospectus »)) du premier addendum au Prospectus daté du 1<sup>er</sup> décembre 2023 et doit être lu conjointement avec le Prospectus.**

**Xtrackers (IE) plc**

**En date du 6 décembre 2023**

---

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

**Le Compartiment est un ETF (fonds indiciel coté en bourse). Les Actions du Compartiment sont transférables en totalité aux investisseurs et seront cotées sur une ou plusieurs bourses.**

---

## CONDITIONS DES ACTIONS REPRÉSENTANT DES PARTICIPATIONS DANS LE COMPARTIMENT

---

### Objectif d'Investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de suivre la performance, avant commissions et charges, de l'Actif sous-jacent, l'indice MSCI USA Information Technology 20/35 Custom Index (l'« **Indice de Référence** »). L'Indice de Référence est basé sur l'indice MSCI USA Index (son « **Indice parent** ») et comprend les sociétés incluses dans l'Indice parent qui sont considérées comme appartenant au secteur de la classification GICS® du secteur des technologies de l'information.

De plus amples informations concernant l'Indice de Référence figurent à la section « Description générale de l'Actif sous-jacent ».

### Politique d'Investissement

Pour tenter d'atteindre l'objectif d'investissement, le Compartiment adoptera une Politique d'Investissement Direct. Rien ne permet d'assurer que l'objectif d'investissement du Compartiment sera en réalité atteint.

Le Compartiment vise à répliquer ou à suivre, avant commissions et charges, la performance de l'Indice de Référence en détenant un portefeuille de titres de participation comprenant tout ou un nombre important de titres compris dans l'Indice de Référence (les « **Titres sous-jacents** »). Le Compartiment est géré selon une approche passive et est un Compartiment à Réplication complète (tel que décrit dans le Prospectus à la rubrique « *Fonds d'Investissement Direct suivant une approche passive* »). Des informations complètes sur la composition du portefeuille du Compartiment seront publiées quotidiennement sur le site Internet [www.Xtrackers.com](http://www.Xtrackers.com).

Les Titres sous-jacents sont cotés ou négociés sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus et les Titres sous-jacents sont achetés par le Compartiment auprès d'un courtier ou d'une contrepartie négociant sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus.

Tel que plus amplement décrit à la section « Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés » ci-après et dans le Prospectus, le Compartiment peut également investir dans des titres qui ne sont pas des composantes de l'Indice de Référence et/ou dans des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») relatifs à une composante ou à des composantes de l'Indice de Référence, à des fins de gestion efficace de portefeuille, lorsque le Gestionnaire de portefeuille délégué détermine que lesdits titres et ou des IFD présentent un profil risque/rendement similaire à celui de l'Indice de Référence, à une composante de l'Indice de Référence ou à un sous-ensemble de composantes de l'Indice de Référence.

Le Compartiment peut investir dans des liquidités à titre accessoire qui peuvent inclure des dépôts garantis et/ou non garantis et/ou des parts ou titres d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif qui poursuivent une stratégie de marché monétaire/numéraire ou qui sont liés à l'Indice de Référence ou des composants de l'Indice de Référence.

Les investissements et actifs liquides que le Compartiment peut détenir à titre accessoire seront évalués, avec les éventuelles commissions et charges, par l'Agent administratif à chaque Date d'évaluation pour déterminer la Valeur Liquidative du Compartiment conformément aux règles spécifiées dans le corps du Prospectus.

La valeur des Actions du Compartiment est liée à l'Indice de Référence, dont la performance peut s'améliorer ou se détériorer. Les investisseurs doivent dès lors être conscients que la valeur de leur investissement est susceptible tant de se déprécier que de s'apprécier et doivent accepter le fait que rien ne garantit qu'ils récupéreront leur investissement initial.

Le Compartiment n'a pas de Date finale de rachat. Cependant, le Conseil d'Administration peut décider de liquider le Compartiment conformément aux conditions précisées dans le Prospectus et/ou ses Statuts.

### Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés

Le Compartiment peut utiliser des techniques et des instruments liés aux valeurs mobilières conformément aux conditions et aux limites préconisées en tant que de besoin par la Banque centrale en tant que de besoin et aux conditions stipulées dans le Prospectus et le présent Supplément en matière de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment ne peut souscrire des opérations de prêt de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille que conformément aux conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale, le cas échéant, et aux conditions stipulées dans le Prospectus.

Le Compartiment peut également investir dans IFD sous réserve des conditions et limites préconisées par la Banque centrale en matière de gestion efficace du portefeuille, tels que décrits dans le Prospectus.

La Société utilise un processus de gestion des risques qui lui permet d'évaluer précisément, de surveiller et de gérer à tout moment les risques liés aux positions du Compartiment sur les IFD ainsi que leur contribution au profil de risque global du portefeuille d'actifs d'un Compartiment. Sur simple demande, la Société transmettra des informations complémentaires aux Actionnaires concernant les méthodes utilisées pour gérer les risques, y compris les limites quantitatives appliquées et toute évolution récente des caractéristiques de risque et de rendement des principales catégories d'investissement du Compartiment concerné.

### **Calcul de l'exposition globale**

Le Compartiment utilise l'approche par les engagements pour évaluer l'exposition globale du Compartiment et veiller à ce que le recours aux instruments dérivés par le Compartiment reste dans les limites spécifiées par la Banque centrale. L'exposition globale sera calculée quotidiennement. Bien que le Compartiment puisse recourir à l'effet de levier au moyen des IFD, tout effet de levier ne devrait pas dépasser 100 % de la Valeur Liquidative du Compartiment.

### **Restrictions d'Investissement**

Les restrictions d'investissement générales précisées dans la section « Restrictions d'Investissement » du Prospectus s'appliquent au Compartiment.

En outre, le Compartiment investira au maximum 10 % de ses actifs en parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres OPC afin de conserver son éligibilité aux investissements à l'actif des OPCVM régis par la Directive sur les OPCVM.

En raison du caractère concentré de l'Indice de Référence, dans des conditions de marché exceptionnelles, le Compartiment a l'intention d'utiliser le seuil maximal de répartition des risques de 35 % pour un même émetteur qui est autorisé par la Banque centrale, comme expliqué en détail dans les sections intitulées « OPCVM qui suivent un indice » et « Instruments financiers dérivés (IFD) » du Prospectus et « Concentration de l'Indice de Référence » ci-après.

Les Administrateurs pourront imposer d'autres restrictions d'investissement en tant que de besoin, sous réserve qu'elles soient compatibles ou dans l'intérêt des Actionnaires, afin de se conformer aux lois et réglementations des pays où se trouvent ces Actionnaires. Les restrictions d'investissement concernées seront incluses dans un Supplément mis à jour.

### **Emprunt**

La Société ne peut emprunter, pour le compte du Compartiment, que 10 % maximum de la Valeur Liquidative du Compartiment, à condition que cet emprunt soit provisoire. Les actifs du Compartiment peuvent être grevés en garantie pour ces emprunts.

### **Avertissement particulier en matière de risque**

Les investisseurs sont priés de noter que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital et que le capital investi n'est ni protégé ni garanti. Par ailleurs, les investisseurs engagés dans ce Compartiment doivent être aptes et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

#### *Concentration de l'Indice de Référence*

Le marché que l'Indice de Référence cherche à représenter possède une forte concentration dans un certain pays et dans un ou plusieurs secteurs. Par conséquent, les investisseurs sont informés que des changements politiques ou économiques propres au pays et/ou des changements dans les conditions qui affectent les secteurs concentrés peuvent avoir une incidence négative sur les performances de l'Indice de Référence et du portefeuille de valeurs mobilières et actifs éligibles détenus par le Compartiment.

Les investisseurs seront également exposés à certains autres risques décrits à la section « Facteurs de risque » du Prospectus.

### Profil de l'investisseur type

Les investisseurs potentiels dans le Compartiment doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature du Compartiment, ainsi que la mesure de leur exposition aux risques associés à l'investissement dans le Compartiment et doivent étudier s'il est opportun pour eux d'investir dans le Compartiment.

L'investissement dans le Compartiment peut être adapté aux investisseurs disposant de connaissances et d'expérience en matière de placement dans ce type de produit financier, et qui comprennent et sont en mesure d'évaluer sa stratégie et ses caractéristiques pour prendre une décision d'investissement éclairée. En outre, ils doivent disposer d'un flux de trésorerie libre et disponible à des fins d'investissement et chercher à acquérir une exposition aux titres qui composent l'Indice de Référence. Comme la Valeur Liquidative par Action du Compartiment peut fluctuer et que sa valeur peut baisser, l'investissement dans le Compartiment doit être considéré comme adapté pour les investisseurs recherchant un rendement à moyen ou long terme. Cependant, les investisseurs potentiels doivent être préparés et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Le Prospectus comprend des déclarations en matière de fiscalité liée au droit et aux pratiques en vigueur dans la juridiction concernée à la date de rédaction du Prospectus. Les déclarations ne donnent que des orientations générales aux investisseurs potentiels et aux Actionnaires et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal à leur intention. Il est par conséquent conseillé aux Actionnaires et investisseurs potentiels de consulter leurs conseillers professionnels concernant tout investissement dans le Compartiment, en particulier eu égard à leur situation fiscale et à leur taux d'imposition, qui peuvent évoluer dans le temps.

### Politique en matière de dividendes

Le Compartiment n'envisage pas de verser de dividendes à l'égard des Actions de catégorie « 1C ». Des dividendes peuvent être déclarés et versés à l'égard des Actions de catégorie « 1D » jusqu'à quatre fois par an.

### Informations générales liées au Compartiment

<b>Devise de référence</b>	USD
<b>Heure de clôture des transactions</b>	Désigne 16h30 (heure de Dublin) lors du Jour de négociation concerné.
<b>Période de souscription initiale</b>	La Période de souscription initiale pour les Actions de catégorie « 1C » débutera à 9 h 00 le 7 décembre 2023 pour se clôturer à 16 h 30 (heure irlandaise) le 4 juin 2024 ou toute autre date déterminée par les Administrateurs et notifiée en avance à la Banque centrale.
<b>Classification des fonds (InvStG)</b>	Fonds en actions, pourcentage cible minimum de 90 %.
<b>Volume minimum du Compartiment</b>	50 000 000 USD.
<b>Jour de règlement</b>	Désigne une date jusqu'à cinq Jours de règlement après le Jour de Transaction <sup>1</sup> .
<b>Prêt de titres</b>	Oui

<sup>1</sup> Si un Marché important est fermé à la négociation ou au règlement tout Jour de règlement durant la période comprise entre le Jour de négociation donné et la date de règlement prévue (incluse), et/ou que le règlement dans la devise de référence du Compartiment n'est pas disponible à la date de règlement prévue, les délais de règlement indiqués dans le présent Supplément peuvent être reportés sous réserve de la limite réglementaire portant sur les périodes de règlement, qui est de 10 Jours ouvrables à compter de l'Heure limite d'acceptation. La Société de Gestion peut déterminer d'autres heures à sa discrétion, qui seront communiquées sur le site Internet [www.Xtrackers.com](http://www.Xtrackers.com).

<b>Agent de prêt de titres</b>	Deutsche Bank AG, agissant par l'intermédiaire de son siège de Francfort et de ses succursales de Londres et New-York.
<b>Allocation de commission</b>	L'Agent de prêt de titres se verra verser une commission pour les services fournis en rapport avec toute Transaction de prêt de titres.
<b>Revenu issu du prêt de titres</b>	Dans la mesure où le Compartiment recourt aux prêts de titres pour réduire les coûts, le Compartiment recevra finalement 70 % des revenus connexes générés ; 15 % seront alloués au Gestionnaire de portefeuille délégué et l'Agent de prêt de titres recevra les 15 % restants. Pour faciliter cette répartition, le Compartiment recevra initialement 85 % des revenus connexes générés, dont une part reviendra au Gestionnaire de Portefeuille Délégué. L'Agent de prêt de titres agit en qualité d'agent de la société eu égard aux transactions de prêt de titres et le Gestionnaire de Portefeuille Délégué assure des services de surveillance des risques pour la Société en lien avec les transactions de prêt de titres. Étant donné que le partage du revenu issu du prêt de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Compartiment, il a été exclu des chiffres figurant dans la section « Commissions et charges » ci-dessous.
<b>Marché important</b>	Désigne un Marché important à réplcation directe.

#### Description des Actions

	« 1D »	« 1C »
<b>Code ISIN</b>	IE00BGQYRS42	IE0000K7HU41
<b>Identifiant allemand de sécurité (WKN)</b>	A1W9KD	DBX0VN
<b>Devise</b>	USD	USD
<b>Prix d'Émission initial</b>	S/O	Le Prix d'Émission initial correspondra à une fraction adéquate du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de lancement. Le Prix d'Émission initial est disponible auprès de l'Agent administratif.
<b>Date de lancement</b>	12 septembre 2017	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de lancement sera disponible auprès de l'Agent administratif et sur le site Internet : <a href="http://www.Xtrackers.com">www.Xtrackers.com</a>
<b>Montant minimum d'investissement initial</b>	150 000 actions	150 000 actions
<b>Montant minimum d'investissement supplémentaire</b>	150 000 actions	150 000 actions
<b>Montant minimum de rachat</b>	150 000 actions	150 000 actions

#### Commissions et charges

<b>Commission de Société de</b>	Jusqu'à 0,02 % par an	Jusqu'à 0,02 % par an
---------------------------------	-----------------------	-----------------------

<b>Gestion</b>		
<b>Commission de plate-forme</b>	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an
<b>Commission globale</b>	Jusqu'à 0,12 % par an	Jusqu'à 0,12 % par an
<b>Frais de transaction du marché primaire</b>	Applicables	Applicables
<b>Frais de transaction</b>	Applicables	Applicables
<b>Écart de suivi anticipé</b>	Jusqu'à 1 % par an	

La présente section, intitulée « Commissions et charges », doit être lue conjointement à celle intitulée « Commissions et charges » dans le Prospectus.

---

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIF SOUS-JACENT

---

La présente section dresse un bref aperçu de l'Indice de Référence. Elle résume les caractéristiques principales de l'Indice de Référence et n'en constitue pas une description exhaustive. En cas de divergence entre le résumé de l'Indice de Référence dans la présente section et la description complète de celui-ci, la description complète prévaudra. Les informations concernant l'Indice de Référence sont disponibles sur le site Internet mentionné ci-dessous à la section « Informations complémentaires ». Ces informations peuvent varier en tant que de besoin et les modifications seront décrites sur ledit site Internet.

### Description générale de l'Indice parent et de l'Indice de Référence

L'Indice de Référence est fondé sur l'Indice parent qui est administré par MSCI Limited (l'« **Administrateur de l'Indice** »). L'Indice parent inclut des sociétés à moyenne et grande capitalisation. Il vise à inclure 85 % de la capitalisation du marché du flottant cumulée des États-Unis.

Chacun des titres qui composent l'Indice parent est classé dans l'un des onze secteurs suivants de la classification GICS® (Global Industry Classification Standard) :

- MSCI USA Consumer Discretionary
- MSCI USA Consumer Staples
- MSCI USA Energy
- MSCI USA Financials
- MSCI USA Health Care
- MSCI USA Industrials
- MSCI USA Information Technology
- MSCI USA Materials
- MSCI USA Real Estate
- MSCI Communication Services
- MSCI USA Utilities

L'Indice de Référence est alors composé de tous les titres inclus dans l'Indice parent classé dans la catégorie « MSCI USA Information Technology ». La pondération de la plus grande entité du groupe dans l'Indice de Référence sera plafonnée à 31,5 % et des pondérations de toutes les autres entités seront plafonnées à 18 % à chaque rééquilibrage trimestriel de l'indice (soit 35 % et 20 % respectivement, avec un tampon de 10% appliqué à ces limites à chaque rééquilibrage de l'indice).

L'Indice de référence est réexaminé et rééquilibré chaque trimestre, mais peut également l'être à tout autre moment afin de refléter certains événements, par exemple les fusions ou acquisitions.

L'Indice de Référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule la performance des composants de l'indice en considérant que tous les dividendes et distributions sont réinvestis après déduction de toutes les retenues à la source applicables. L'Indice de Référence est calculé en dollars américains sur la base des cours de clôture quotidiens.

### Informations complémentaires

MSCI Limited a reçu une autorisation de la FCA britannique en tant qu'administrateur Royaume-Uni pour tous les indices d'actions MSCI dans le cadre de la Réglementation britannique sur les indices de référence et est inscrite au registre de la FCA pour les administrateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Indice de référence, sa composition, son calcul, les règles relatives à son réexamen et sa reconstitution périodiques ainsi que sur la méthodologie générale à l'origine des indices MSCI à l'adresse <http://www.msci.com>.

## IMPORTANT

XTRACKERS MSCI USA INFORMATION TECHNOLOGY UCITS ETF (UN « COMPARTIMENT MSCI ») N'EST NI CAUTIONNÉ, NI APPROUVÉ, NI COMMERCIALISÉ, NI PROMU PAR MSCI INC. ET SES FILIALES, MSCI LIMITED COMPRISE (« MSCI »), PAR UNE QUELCONQUE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, PAR UN QUELCONQUE DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS NI PAR AUCUN AUTRE TIERS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION, DE LA COMPILATION, DU CALCUL OU DE LA CRÉATION DE TOUT INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES FILIALES ET ONT ÉTÉ CONCÉDÉS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR DWS INVESTMENTS UK LIMITED. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE OU NE FAIT DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU À TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE QUANT AU CARACTÈRE RECOMMANDABLE D'UN INVESTISSEMENT DANS DES FONDS EN GÉNÉRAL OU DANS UN COMPARTIMENT MSCI EN PARTICULIER, NI CONCERNANT LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE CORRESPONDANTE DU MARCHÉ. MSCI OU SES FILIALES SONT LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX ET DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, SANS TENIR COMPTE DE TOUT COMPARTIMENT MSCI NI DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE LES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EN CONSIDÉRATION POUR DÉTERMINER, COMPOSER OU CALCULER LES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE OU N'A PARTICIPÉ À LA DÉTERMINATION DES MOMENTS, DES COURS OU DES QUANTITÉS D'ÉMISSION D'UN COMPARTIMENT MSCI NI À LA DÉTERMINATION OU AU CALCUL DE L'ÉQUATION SELON LAQUELLE OU EN CONSIDÉRATION DE LAQUELLE UN COMPARTIMENT MSCI PEUT ÊTRE RACHETÉ. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EU ÉGARD À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU À L'OFFRE D'UN COMPARTIMENT MSCI.

BIEN QUE MSCI PUISSE OBTENIR DES INFORMATIONS SUR L'INCLUSION À OU L'UTILISATION DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT GARANTIR L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EU ÉGARD AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR D'UN COMPARTIMENT MSCI, AUX DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU À TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE CONCERNANT L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE EN CAS D'ERREUR, D'OMISSION OU D'INTERRUPTION DE OU LIÉE À TOUT INDICE MSCI OU TOUTE DONNÉE CONNEXE. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI RENONCENT EXPRESSÉMENT PAR LA PRÉSENTE À TOUTES LES GARANTIES DE CARACTÈRE COMMERCIALISABLE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER LIÉES AUX INDICES MSCI ET À TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES MSCI NE PEUVENT AUCUNEMENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU DE TOUTE AUTRE NATURE (PERTE DE PROFITS INCLUSE), MÊME SI LA POSSIBILITÉ DUDIT DOMMAGE A ÉTÉ PORTÉE À LEUR CONNAISSANCE.

AUCUN ACHETEUR, VENDEUR OU DÉTENTEUR DU PRÉSENT TITRE, PRODUIT OU DE TOUT COMPARTIMENT MSCI, NI TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT UTILISER OU FAIRE RÉFÉRENCE À TOUT NOM DE COMMERCE, MARQUE DE COMMERCE OU MARQUE DE SERVICE DE MSCI POUR PROMOUVOIR, SOUTENIR OU COMMERCIALISER LEDIT TITRE SANS CONTACTER MSCI AU PRÉALABLE POUR VÉRIFIER SI L'ACCORD DE MSCI EST NÉCESSAIRE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE, TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT SE PRÉVALOIR DE LIENS AVEC MSCI SANS L'ACCORD ÉCRIT PRÉALABLE DE MSCI.